PROJET : DÉFINITIONS

• Définition du Larousse

> But que l'on se propose d'atteindre : *Un projet chimérique*.
> **Idée** de quelque chose à faire, que l'on présente dans ses grandes lignes : *Son projet a été accepté*.
> Première **ébauche**, première rédaction destinée à être étudiée et corrigée : *Un projet de roman.*
> Tracé définitif, en plans, coupes et élévations, d'une construction **à réaliser** (machine, équipement, bâtiment, aménagement urbain, etc.). [Le tracé initial, à partir des études préliminaires, est *l'avant-projet*.]
> Étude de **conception** de quelque chose, en vue de sa fabrication.

• Extraits du « Vocabulaire d'esthétique » de Souriau

Projet
Le projet (du latin *projectus*, jeté en avant) est la proposition d'accomplir quelque chose, et même la décision de l'accomplir, avec souvent l'étude préliminaire qui est la condition de cette réalisation. Il se distingue donc de l'œuvre, passage de l'étude à l'acte achevé. Comme pensée des possibles, il peut prendre deux sens complémentaires.
1/ Le dessein
Le mot peut alors designer :
- soit l'anticipation d'un acte futur, une intention déployée dans un temps ouvert (…)
- soit la fin même visée par cette intention, plus ou moins nettement représentée, mais de façon non déterminée.
2/ L'esquisse préparatoire
C'est le plan établi, matérialisé sur papier, par maquettes, afin d'appliquer cette intention, de réaliser l'œuvre. (…) Le projet est toujours de l'inachevé. Mais à la différence de l'ébauche, il a une valeur motivante et une marche vers la réalisation qui l'accrédite d'un accomplissement.

Conception
On parle de conception de l'œuvre d'art pour désigner l'acte mental par lequel l'artiste a l'idée première d'une œuvre possible ou à faire. On oppose la *conception*, acte d'invention purement psychique, à la *réalisation*, travail plus ou moins long par lequel l'artiste conduit l'œuvre vers une existence entière, propre et indépendante, en tant que chose, de son créateur. Les deux opérations peuvent être successives, conception d'abord, réalisation ensuite ; mais il est fréquent que l'on trouve en faisant, et que la conception apparaisse au cours de tâtonnements, de tentatives de réalisation partielles, où on ne sait pas où on va. Pour que l'œuvre soit dite *conçue*, il faut que son auteur en ait eu une idée suffisamment nette ; mais conception n'implique pas conceptuel, et l'idée peut être un concept, un schéma, ou une image. L'artiste a conçu une œuvre quand il a conscience de ce que serait, en gros et dans les grandes lignes d'ensemble, l'œuvre à faire ; c'est cette prise de conscience qui constitue la conception.

Esquisse
De l'italien *schizzo, schizzare*, « jaillir ». Notation première, l'esquisse matérialise un aperçu général de l'œuvre à faire. (…) L'étude des esquisses, des étapes préparatoires comparées à l'œuvre achevée constitue l'une des voies d'accès à la compréhension des processus créateurs.

Ébauche
Elle est, en peinture et en sculpture, la disposition préparatoire des masses. (…) Elle est ambigüe. D'un côté, elle n'est qu'une esquisse approximative de l'œuvre, prime essai d'organisation du matériau, sans valeur tel quel. D'où l'acceptation péjorative d'œuvre informe qui n'a pas encore atteint son achèvement. De l'autre elle est le temps du choix créatif qui, par un geste spontané ou médité, mène l'œuvre de la velléité à la présence.

En terminale, le terme de PROJET figure dans deux parties du programme.

• Dans le limitatif, on étudiera :
« Du **projet** à la réalisation d'une œuvre monumentale »
• Pour le baccalauréat, en pratique artistique à l'oral on présentera :
« un **projet** abouti à visée artistique »

Plusieurs sens sont à saisir

• Un « projet abouti à visée artistique » ?

présenté « en une ou plusieurs réalisations » (maximum 4)
Le projet du baccalauréat d'arts plastiques associe donc l'idée de « projet » (tel que défini ci-dessus) à l'état d'« aboutissement », donc sous-entendant que le travail a été réalisé, terminé pour être présenté avec toutes ses étapes (dans le carnet de travail et le dossier qui le documente).
L'association des termes « projet » et « abouti » implique donc que l'idée, la conception, a été menée à son terme, que c'est terminé et qu'on peut voir des traces de son cheminement (croquis, esquisses, ébauche, photos des étapes, échantillons, notes…)